

Les abandons en cours de formation interrogent non seulement sur les raisons du départ mais aussi sur ce qu'ont fait les lycéens depuis leur sortie du lycée professionnel. Les raisons sont multiples et les jeunes lycéens préoccupés par leur insertion professionnelle. Après avoir quitté le lycée, leurs parcours sont complexes, et certains lycéens rencontrent des difficultés (la recherche d'emploi ou de formation s'est soldée par un échec et leur capital scolaire est faible). Leur projet professionnel, dans un proche avenir, est plutôt orienté vers la reprise d'études ou la recherche d'un emploi.

Les abandons de formation en lycées professionnels en cours ou à la fin de l'année scolaire 1999-2000

À QUEL MOMENT, POURQUOI ET AVEC QUELLES INTENTIONS LES LYCÉENS ONT-ILS ABANDONNÉ ?

Les élèves abandonnent essentiellement au cours du troisième trimestre

C'est au troisième trimestre que se sont produits la plupart des abandons. Les deux tiers des élèves ayant abandonné un CAP-BEP et 55 % des élèves ayant abandonné un bac pro l'ont fait à ce moment-là. Il faut cependant noter que 12 % des abandons correspondent à des élèves qui n'ont pas rejoint l'établissement où ils étaient inscrits à la rentrée 1999.

C'est principalement à cause de la formation ou de l'établissement scolaire qu'ils ont abandonné

Ce sont des raisons liées à la formation ou à l'établissement scolaire qui sont présentées le plus souvent comme raison principale de l'abandon (63 % des répondants). Cette proportion est un peu plus élevée pour les hommes (64,6 %) et les élèves de moins de 18 ans (69,5 %) et de 18 ans (73 %). Vient ensuite le fait d'avoir trouvé un emploi (15,5 %), puis les raisons personnelles ou familiales (santé, déménagement, divorce, maternité, élever un enfant, pression familiale, etc.) (8 %). Ce n'est donc pas le fait d'avoir trouvé un emploi qui est cité comme la raison principale de l'abandon.

TABLEAU I – Date à laquelle les élèves ont quitté le lycée professionnel

	CAP-BEP		Bac pro.		Ensemble	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Avant de commencer l'année scolaire	12,5	91	12,7	35	12,6	126
Au cours du premier trimestre (sept. à nov.)	8,4	61	14,9	41	10,2	102
Au cours du deuxième trimestre (déc. à fév.)	8,8	64	14,9	41	10,5	105
Au cours du troisième trimestre (mars à juin)	68,1	495	55,1	152	64,5	647
À l'issue de l'année scolaire	2,2	16	2,5	7	2,3	23
Total	100,0	727	100,0	276	100,0	1 003

TABLEAU II – La principale raison de l'abandon (en %)

Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez quitté votre formation ?	
À cause de votre formation ou de l'école	62,9
Parce que vous aviez trouvé du travail	15,5
Pour une autre raison :	
À cause du service national	0,3
Par nécessité matérielle, financière	2,7
Pour des raisons personnelles ou familiales	8,1
Par intention de rechercher ou suivre une autre formation	5,0
Par intention de rechercher un emploi	4,0
Pour plusieurs raisons indissociables	1,5
Total	100,0

Si l'on essaie de distinguer les éléments liés à la formation ou à l'établissement qui ont conduit les jeunes à abandonner leur formation, le plus important tient à la formation en elle-même (58,1 % des citations, les jeunes pouvant donner plusieurs raisons) et, plus précisément, au métier (35,2 % des citations) ou au secteur d'activité (16,2 %) auquel cette formation destine, puis au statut de la formation (les élèves supportent mal le lycée, où ils ont le sentiment de manquer d'autonomie, et l'absence de rémunération) (12,8 %). On peut donc repérer ici des problèmes d'information et d'orientation.

Viennent ensuite le contenu et l'organisation des cours (32,7 % des citations), dont « *le contenu ou les matières enseignées* » (13,5 %), « *le niveau* » (13,9 %), et « *l'équilibre entre théorie et pratique* » (10,3 %).

Enfin, en troisième position, et cité par 28,7 % des jeunes, l'encadrement pédagogique et administratif au lycée fait lui aussi partie des raisons qui conduisent les élèves à l'abandon ; plus précisément, on trouve : « *la pédagogie des professeurs* » (10,2 %) et « *les relations avec les professeurs* » (15,1 %).

Une forte majorité de jeunes ont l'intention de travailler à leur sortie du lycée professionnel

Plus de 70 % des jeunes ont l'intention de travailler à leur sortie du lycée professionnel (LP) : 49,6 % ont l'intention de rechercher un emploi et 20,9 % d'occuper un emploi qu'ils ont déjà trouvé.

Il est donc très important de bien distinguer la raison qui pousse le jeune à abandonner sa formation, liée principalement au fait que la formation ne lui convient pas, de ce qu'il compte faire à la sortie et fera effectivement (comme on le verra par la suite) qui se rapporte au travail.

L'intention de travailler à la sortie du LP est plus forte chez les élèves préparant un bac pro (81,5 % déclarent avoir quitté leur formation avec l'intention de rechercher ou d'occuper un emploi) que chez les jeunes qui préparaient un CAP ou un BEP. De même, les élèves mariés ou vivant en couple et les élèves ayant une autonomie résidentielle sont, en proportion, plus nombreux à avoir l'intention de rechercher un emploi (respectivement 60 % et 62 %).

Parmi les 20,9 % de jeunes qui ont l'intention d'occuper un emploi qu'ils ont déjà trouvé à leur sortie de LP, plus de la moitié (53,8 %) ne l'ont pas cherché ; on leur a proposé cet emploi. On peut donc considérer que la « *débauche pour embauche* » de jeunes représente plus de 10 % de l'ensemble des élèves qui abandonnent avant une année terminale de diplôme. Ce n'est pas considérable mais ce n'est pas non plus négligeable. Vis-à-vis des élèves âgés de plus de 20 ans, la « *débauche* » des entreprises est encore plus intense : 73,7 % d'entre eux n'ont pas eu à chercher l'emploi pour lequel ils ont quitté le LP. Précisons toutefois le contexte, c'était en 2000, année favorable pour l'emploi.

L'intention d'occuper un emploi n'est toutefois pas exclusive de celle de reprendre une formation après l'abandon : 47,1 % des répondants ont ainsi l'intention de reprendre une formation. Parmi ceux-ci, 65,3 % l'avaient déjà choisie avant de quitter le LP. L'âge est un critère déterminant pour la reprise d'une autre formation. Plus on est jeune, plus on souhaite reprendre une formation. À l'inverse, le statut familial et « *l'autonomie résidentielle* » des élèves jouent un rôle plus dissuasif : seulement 34 % des élèves mariés ou vivant en couple et 40 % des élèves ayant une autonomie résidentielle souhaitent suivre une autre formation. Enfin, l'intention de suivre une autre formation est légèrement plus élevée chez les hommes (49 %).

Nécessité d'améliorer la procédure d'affectation et l'aide à la construction du projet professionnel

Pour un nombre important (40,1 %) de jeunes qui ont abandonné, la formation suivie ne correspondait pas (« *pas tellement* » 14,6 % ou « *pas du tout* » 25,5 %) à leurs vœux d'orientation. Corrélativement, pour 59,9 % des jeunes qui ont abandonné, leurs vœux avaient été réalisés. Toutefois, lorsque que l'on regarde les raisons qui les avaient poussés à faire ces vœux, on ne saurait s'étonner que l'adéquation de la formation à ces vœux ne suffise pas à les motiver à achever leur formation. On peut en effet considérer que « *seulement* » 57,3 % ont émis leurs vœux parce que le métier leur plaisait particulièrement, alors qu'ils sont aussi 14,7 % à les avoir émis juste « *pour suivre un type de formation qui leur permette de mieux*

s'intégrer au monde du travail », 8,1 % « *voulaient suivre une formation à tout prix, quelle qu'elle soit* » et 7,3 % voulaient seulement « *ne pas rester inactifs* ». Et d'ailleurs, un autre élément laissant penser que les vœux d'orientation émis par les élèves ne sont pas toujours bien réfléchis ou profonds est – comme indiqué précédemment – le nombre de jeunes qui citent parmi les raisons qui les ont poussés à abandonner, le fait que le métier, ou le secteur d'activité, ou le diplôme auquel la formation les destinait ne leur convenait plus.

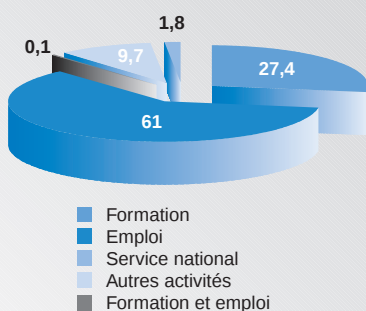
La difficulté pour les jeunes d'émettre leurs vœux d'orientation renvoie à celle de se construire un projet professionnel. Une majorité d'entre eux (52,5 %) n'avaient pas de projet professionnel précis lorsqu'ils ont émis leurs vœux d'orientation. Certains ont utilisé leur période de formation pour en ébaucher un puisqu'ils ne sont plus que 38,8 % (on pourrait dire encore 38 %) à être dans ce cas au moment d'interrompre leur formation. Sans compter que parmi ceux qui avaient un projet professionnel précis au départ, près de 30 % en ont changé au cours de leur formation. On voit bien la complexité du processus pour un individu encore jeune de faire des choix sur son avenir professionnel. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que près de la moitié des jeunes qui ont abandonné leur formation (49,8 %) indiquent que celle-ci ne correspondait pas au projet professionnel qu'ils s'étaient choisi à ce moment-là.

Enfin, dernier motif pouvant expliquer l'insatisfaction des jeunes, le lycée en lui-même : 26,6 % d'entre eux ne voulaient pas être dans le lycée où ils ont été affectés.

CE QU'ONT FAIT LES LYCÉENS DEPUIS LEUR DÉPART DU LYCÉE PROFESSIONNEL

L'attractivité du marché du travail est, de fait, la principale raison du départ du lycée professionnel. En effet, l'emploi (qui concerne 61 % des interrogés) est la première situation depuis la sortie du lycée ; vient ensuite la formation (dont l'apprentissage) pour 27,4 %. 1,8 % seulement ont cumulé une formation et un emploi. Enfin 9,7 % n'ont pas eu d'emploi ni suivi de formation. Parmi ces jeunes, quatre sur dix ont recherché un emploi sans succès, la même proportion a déclaré élever un enfant

GRAPHIQUE 1 – Situation des élèves depuis la sortie du lycée professionnel : première activité (en %)



ou être restée au foyer. La recherche d'une formation qui n'a pas abouti ne concerne que 7 % d'entre eux et à peine 6 % ont été bénévoles dans des associations, sont partis à l'étranger ou ont effectué un stage en entreprise (*graphique 1*).

L'emploi a été trouvé rapidement et plus facilement que les jeunes ne le supposaient ; dans six cas sur dix, il a été obtenu dans les trois mois qui ont suivi le départ du lycée, 40 % se déclarant en emploi dans le mois suivant. Ils sont finalement huit sur dix à l'avoir trouvé dans les six mois. Une forte proportion de jeunes précise que l'emploi leur a été proposé sans qu'ils aient particulièrement effectué de démarches. Dans certains cas, l'entreprise a proposé une embauche avec une formation dispensée dans une école interne à l'entreprise. Ces lycéens sont en moyenne plus âgés (20 ans et plus), ont une autonomie financière et résidentielle et préparaient majoritairement un baccalauréat professionnel. L'inscription à l'ANPE a été la démarche la plus utilisée pour chercher un emploi, y

compris pour les jeunes qui avaient déjà trouvé avant de quitter le lycée professionnel. On retrouve ces mêmes proportions chez les jeunes qui ont occupé un emploi depuis leur départ du lycée professionnel, les jeunes femmes étant toutefois plus nombreuses à s'être inscrites à l'ANPE.

Les lycéens en formation sont plus jeunes (six sur dix ont moins de 18 ans), célibataires, vivent chez leurs parents et étaient inscrits en CAP-BEP. Enfin, ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation sont jeunes, plutôt des femmes, vivant maritalement ou en couple, dans un logement indépendant, et de niveau CAP-BEP.

L'emploi

– Instabilité et précarité des emplois

Deux ans après leur sortie, l'instabilité, les changements de situation caractérisent les parcours de ces jeunes. Ils ont eu plusieurs emplois, suivi plusieurs formations, cumulé formations et emplois. Cependant près de 10 % ont abandonné leur formation sans trouver de solution : ils demeurent inactifs, la recherche d'un emploi ou d'une formation s'étant soldée par un échec. Globalement, 66 % ont occupé au moins un emploi (dont 55 % ont eu deux emplois), et 35 % une formation (dont 24 % ont suivi deux formations).

Compte tenu des parcours chaotiques observés, lorsque les jeunes ont été interrogés au téléphone en 2001, une faible proportion suit la même formation (17 %) ou occupe le même emploi (23 %). À cette date seulement 20,7 % sont en formation, et 42,3 % en emploi. 33,6 % ne sont plus en emploi (*graphique 2*).

Si l'accès à l'emploi a été relativement facile et rapide, les premiers emplois sont temporaires. 63 % des emplois sont des CDD ou des missions d'intérim (respectivement 31 % et 32 %), les CDI ne représentant que 23 %. Les CDD concernent surtout les femmes de niveau CAP-BEP, tandis que l'emploi intérimaire est plutôt le fait des hommes de niveau baccalauréat professionnel. En outre, les premiers emplois occupés se caractérisent par une importante mobilité, 62 % ne sont plus occupés au moment de l'enquête. Cette mobilité entraîne une plus faible précarité puisque les CDI représentent 35 % parmi ceux qui ont changé d'emploi. Cependant elle n'implique pas la transformation du type de contrat ; seulement 15 % des premiers emplois de type CDD ou intérim ont été transformés en

CDI. Les emplois se sont donc succédés en gardant le même statut. Ces changements d'emploi ne sont pas liés au projet professionnel des lycéens ; pour une grande majorité d'entre eux, qu'ils soient demeurés dans leur première entreprise ou qu'ils en aient changé, leur emploi ne correspond pas à leur projet professionnel.

– Des CDI rompus

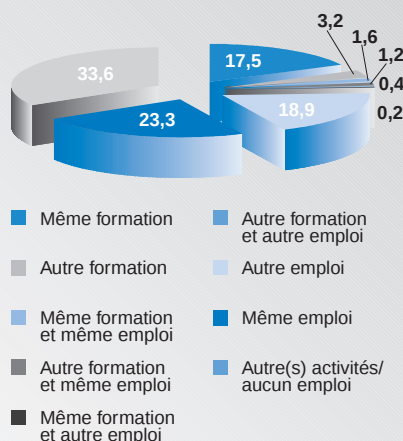
35 % des contrats, tous statuts confondus, ont été rompus avant leur terme. Le sexe ou le niveau de formation ne sont pas discriminants. Les ruptures affectent surtout les CDI : près de 81 %. Les CDI – contrairement à ce qu'on pourrait supposer – ne sont pas considérés par les jeunes comme des emplois stables, mais plutôt comme des « *petits jobs* » non qualifiés ; dans ce cas ils sont proportionnellement encore plus souvent rompus. Ces ruptures sont plutôt le fait des hommes, le niveau de diplôme n'ayant pas d'incidence, ni le niveau de salaire ou la durée. En revanche, le projet professionnel est déterminant : près de la moitié des CDI sont rompus du fait de l'inadéquation de l'emploi avec le projet professionnel.

72,5 % des emplois obtenus à la sortie du lycée professionnel sont des temps pleins entre 35 et 39 heures, le temps partiel ne représentant que 27,5 %. Comme nous l'avons précédemment observé, si le statut de l'emploi ne change pas lorsque les lycéens obtiennent un autre emploi, en revanche les temps partiels diminuent (21,5 %). Enfin, la durée des contrats de travail, quel que soit leur statut, est courte : six mois en moyenne avec un emploi sur deux qui a duré moins de six mois. Cette tendance est plus forte pour les contrats temporaires.

– Des salaires d'embauche peu élevés et un faible accueil dans les entreprises où s'est déroulé le stage du lycéen

Les jeunes intérimaires ont une rémunération supérieure à celle des salariés en CDD ou CDI, en moyenne pour un temps plein 7 000 F (1 067 euros) et plus. Les salariés en CDD sont les plus mal rémunérés, 70 % d'entre eux gagnent entre 5 000 F (762 euros) et 6 999 F (1 066 euros), alors que c'est le cas de seulement la moitié des salariés en CDI et que 43 % d'entre eux gagnent 7 000 F (1 067 euros) et plus. Quels que soient le type de contrat et la durée, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes (pour les CDI, en moyenne 1 300 F (361 euros) de moins que les hommes).

GRAPHIQUE 2 – Situation actuelle (en %)



La différence de salaire est moins importante pour les CDD et l'intérim. En corollaire, les salaires sont plus élevés dans la production que dans les services (environ 1 000 F – 152 euros).

Les stages en entreprise débouchent rarement sur une embauche : seulement 7 % des lycéens ont été embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont été stagiaires. Dans ce cas, l'emploi qui a suivi le stage est jugé parfaitement adapté au projet professionnel.

La formation

– La formation suivie après avoir quitté le lycée professionnel

L'apprentissage a été la voie privilégiée par les lycéens qui ont poursuivi des études après avoir abandonné leur formation en lycée professionnel ; 53 % des jeunes en formation sont sous statut d'apprenti. Le statut scolaire ne représente que 26 %. Comme pour l'emploi, la formation a été trouvée rapidement : pour 47 % d'entre eux dans les deux mois qui ont suivi le départ du lycée et pour 30 % dans les deux ou trois mois.

Ce sont en majorité des hommes (74 %) qui préparent un CAP ou BEP dans la production, âgés de 18 ans et moins. En revanche, la poursuite d'études sous statut scolaire concerne plus de femmes (40 %) et en conséquence dans le domaine des services. Les lycéens ont opté pour l'apprentissage parce que la formation est rémunérée, qu'elle facilite l'intégration dans le monde du travail et que le métier préparé leur plaisait davantage. La poursuite d'études par correspondance ou par le biais d'organismes de formation privés représente respectivement 7 % et 11 %.

Sept lycéens sur dix ont repris une formation dans le même domaine de formation (production ou services), seuls 27 % en ont changé. Quel que soit le diplôme préparé dans la production, ce sont les spécialités de la mécanique/électricité, des transformations et du génie civil/construction qui dominent. Dans le secteur des services, les lycéens se sont inscrits en majorité dans les échanges/gestion et les services aux personnes.

L'étude révèle certains parcours atypiques : 39 % des formations suivies après l'abandon de la préparation d'un baccalauréat professionnel en lycée professionnel le sont par des jeunes précédemment inscrits en BEP ; parmi ceux-ci certains avaient déjà obtenu un BEP avant leur ré-inscription au lycée.

– Caractéristiques de la formation suivie : adéquation par rapport aux vœux d'orientation ou au projet professionnel initiaux, stabilité ?

Par rapport aux vœux d'orientation formulés lors de l'entrée en lycée professionnel (l'année précédente), les jeunes jugent la formation qu'ils suivent pour moitié en parfaite adéquation, l'autre moitié la considérant comme sans rapport. La formation paraît être plus en adéquation (67 %) avec le projet professionnel. Les femmes sont un peu plus nombreuses à considérer leur formation comme peu en relation avec leur projet (36 % déclarent que leur formation ne correspond pas tellement, ou pas du tout, à leur projet professionnel initial).

Un tiers des jeunes au moment de l'enquête ne suivent plus de formation et 11 % ont changé de formation. Cette instabilité concerne surtout les formations liées au domaine des services, ce qui est à mettre en rapport avec un taux d'abandons particulièrement élevé chez les femmes (60 %). Enfin, le taux d'abandons est plus important chez les jeunes qui préparaient un CAP ou BEP. À l'opposé, les jeunes qui ont poursuivi jusqu'au bout leur formation après le départ du lycée professionnel sont surtout des hommes préparant un baccalauréat professionnel. Le lien entre projet professionnel et formation est évident : les abandons de formation sont souvent liés à l'absence de relation avec le projet initial.

– Durée des formations

La durée moyenne s'élève à seize mois, mais cette moyenne masque des écarts très importants. 12 % des formations ont une durée inférieure à six mois, 11 % entre six et onze mois et 11 % d'un an. Pour 57 % des formations, la durée était comprise entre treize mois et deux ans. Pour les jeunes qui ont suivi la formation en totalité, celle-ci durait en moyenne neuf mois. Pour ceux encore en formation à la date de l'étude, la formation est plus longue (en moyenne deux ans), ce qui correspond au profil des lycéens qui n'ont pas abandonné. Lorsque la formation est interrompue mais est suivie d'une autre, cette dernière est plus longue, dix-neuf mois en moyenne.

PROJECTION DANS L'AVENIR

Par rapport à la formation

Un des volets de l'étude a consisté à demander aux jeunes interrogés ce qu'ils

comptaient faire dans un proche avenir. Quelle que soit la situation de ces derniers, 51 % comptent continuer des études, ce qui tendrait à remettre en cause l'idée selon laquelle les abandons sont en partie liés au « dégoût » des études. Cependant ce résultat est très corrélé à la situation au moment de l'enquête. Pour analyser les différents profils des formations dans l'avenir, il est nécessaire de distinguer quatre populations : ceux qui suivent la formation commencée après le lycée, ceux qui ont le même emploi depuis le départ du lycée, ceux qui ont un emploi différent, et ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation.

Pour la première population, la poursuite de formation est plus lointaine (45 % d'entre eux comptent la faire dans un an) ; la poursuite d'études est motivée par un besoin d'élargir les connaissances et compétences, d'où la volonté de continuer dans le même domaine de formation. Enfin, une large majorité privilégie l'apprentissage comme mode de formation.

Pour ceux qui occupent le même emploi, depuis la sortie du lycée, un peu plus de la moitié souhaite suivre une formation dans les onze prochains mois, formation déjà choisie. Le but est soit d'acquérir un diplôme équivalent à celui dont la préparation a été abandonnée, soit de compléter leurs connaissances et compétences. Le mode de cette formation se répartit également entre apprentissage, statut scolaire ou en interne dans l'entreprise.

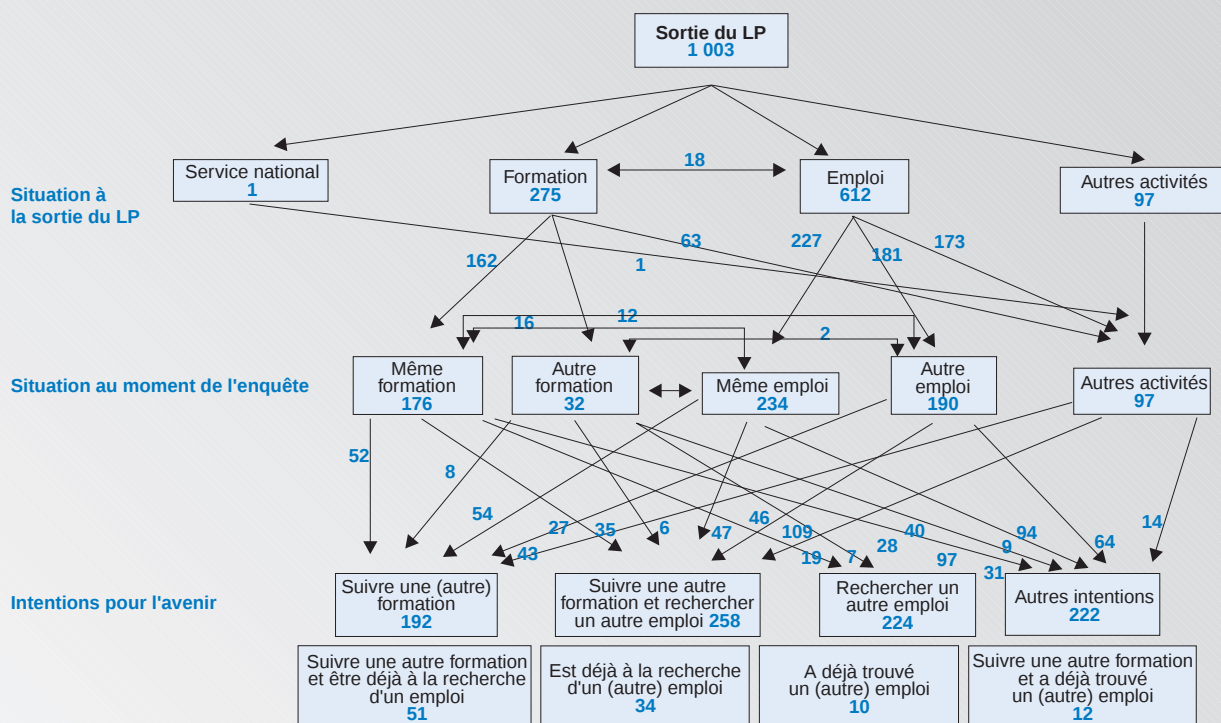
Parmi les jeunes qui ont changé d'emploi, le souhait de suivre une formation correspond à un changement de domaine de formation mais le statut de cette formation est plus vague.

Enfin, les jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (ceci n'excluant pas le fait qu'ils aient eu un emploi ou suivi une formation depuis leur départ du lycée) manifestent le plus le désir de reprendre une formation dans les prochains mois pour acquérir un diplôme supérieur à celui préparé en lycée professionnel. Près des trois quarts déclarent avoir déjà choisi leur formation (et pour un quart il s'agit de la formation commencée en lycée) et plutôt sous statut d'apprenti.

Par rapport à l'emploi

Globalement 48 % des jeunes déclarent vouloir rechercher un premier emploi ou un autre emploi dans l'avenir. Mais, comme pour la formation, ce pourcentage

GRAPHIQUE 3 – Les trajectoires suivies par les jeunes depuis leur sortie du lycée professionnel



masque des écarts selon les quatre populations décrites précédemment.

Pour les jeunes en formation au moment de l'interview, seule une moitié va chercher un emploi. L'autre moitié déclare ne pas rechercher d'emploi, une minorité étant indécise.

Pour les jeunes en emploi (le même depuis leur sortie de lycée), six sur dix ne comptent pas rechercher un autre emploi dans l'avenir. Pour ceux qui ont changé d'emploi, la recherche d'un autre emploi ou pas se répartit à part égale.

Enfin, la recherche d'un emploi concerne majoritairement ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi, une partie d'entre eux étant déjà à la recherche. Pour ceux dont l'intention de trouver un emploi s'est concrétisée (une minorité), celui-ci va être occupé dans les deux prochains mois ; un tiers des contrats conclus sont des CDI, un autre tiers temporaires (CDD ou plus faiblement intérim). Ce sont en majorité des temps pleins, des emplois jugés plutôt qualifiés et en rapport avec le projet professionnel.



L'étude révèle une très grande complexité des trajectoires des jeunes (*graphique 3*). Les situations sont multiples, peu

de jeunes ont connu une seule situation et l'instabilité caractérise les parcours de ces jeunes. Cette instabilité montre que les jeunes ont des difficultés à définir leur projet professionnel, de même que leurs vœux d'orientation semblent flous.

À l'issue de l'abandon, c'est la situation de l'emploi qui domine suivie de la formation. Il semble important d'aider à l'orientation des jeunes lycéens ainsi qu'à la construction de leur projet professionnel. Pour ce faire, l'information sur les métiers, sur les difficultés à l'issue de certaines spécialités de formation et de niveaux de diplôme pour trouver un emploi, doit être améliorée. De même, il semble nécessaire d'informer les élèves sur les procédures d'affectation afin que leurs vœux soient les plus construits possibles. Enfin, une action de communication sur les contenus des formations doit être développée ainsi qu'une sensibilisation aux besoins des entreprises.

Le système éducatif doit développer les possibilités de reprise de formation, les lycéens dans leur ensemble souhaitant, même après avoir quitté le lycée, poursuivre des études.

Il demeure qu'une partie des jeunes qui ont abandonné leur formation sont dans une situation difficile : pas de formation ni

d'emploi et, pour une grande part d'entre eux, un capital scolaire faible.

**Christine Rebière, DPD C4,
Claude Sauvageot, ME3,
avec la collaboration de
Estelle Orivel, ME3**

POUR EN SAVOIR PLUS

Les abandons en lycées professionnels en cours ou à la fin de l'année scolaire 1999-2000, Les Dossiers n°135, MEN-Direction de la programmation et du développement, octobre 2002.

J.-Cl. Vebret, « Les sortants en cours d'année dans les lycées lyonnais », *Éducation & Formations* n°62, MEN-Direction de la Programmation et du Développement, janvier-mars 2002, pp.73-82.

H. Leude, « Élèves quittant les établissements publics avant une année diplômante à la rentrée 2000 », *Stat-Info*, académie de Bordeaux, janvier 2002.

Le devenir des élèves sortis de formation initiale sans qualification professionnelle ni diplôme, CEDRE de Franche Comté, E&D OREF, septembre 2001.

« Les sorties de formation en cours d'année dans l'académie en 2000-2001 », *Note d'Information*, SAIO de Grenoble, septembre 2001.

Présentation de l'étude

L'objet de l'étude était d'analyser les raisons du départ du lycée professionnel, l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur abandon et d'établir d'éventuelles propositions en besoins de formation, mesures d'aide à l'entrée dans la vie active, etc. Un questionnaire a été élaboré comprenant plusieurs parties. La première concernait les moments et les raisons de l'abandon de formation : nature de la formation, nécessités matérielles, environnement du lycée, obtention d'un emploi. Une série de questions portaient sur les vœux d'orientation et le projet professionnel des jeunes à leur entrée au lycée professionnel. Une autre partie concernait la ou les situations des jeunes depuis leur départ : date d'obtention d'un emploi, d'une autre formation, changements d'emploi, nature des contrats de travail, durée d'obtention. Enfin, la dernière partie était relative au projet futur de cette population.

Les données étaient issues de l'enquête IVA qui portait sur la situation des jeunes au 1^{er} février 2001. L'étude a été

réalisée par une société d'étude auprès d'un échantillon de lycéens sortis en cours de formation en 1999-2000 (enquête téléphonique). Quatre académies ont participé à l'étude en remettant les listes de sortants (jeunes qui n'avaient pas répondu à l'enquête postale IVA) : Créteil, Besançon, Rennes et Nice. Etaient concernés les lycéens inscrits en CAP, BEP et bac pro, filles et garçons. Sur un échantillon de 3 100 individus, 1 015 interviews ont été réalisés. La répartition en nombre d'élèves par académie est la suivante : Créteil et Besançon environ 37 %, Rennes et Nice 12 %.

Le profil des jeunes interrogés était le suivant : 62 % de garçons et 38 % de filles, 10 % âgés de moins de 18 ans, 22 % ayant 18 ans, 29 % 19 ans, 22 % 20 ans et 17 % plus de 20 ans. La majorité est célibataire et 86 % vivent chez leurs parents, 11 % vivent en couple. Par rapport au profil des répondants à l'enquête IVA, les garçons sont légèrement surreprésentés et la population est plus jeune.